

recherches entend-il continuer à exploiter la station de repérage de la NASA installée à Saint-Jean, Terre-Neuve, que cet organisme a également fermée?

L'hon. M. Drury: Non, monsieur l'Orateur. Cette station était exploitée au Canada au nom de la NASA dans le cadre d'un programme mondial d'exploration spatiale. Elle avait été construite par la NASA et cet organisme, pour des raisons budgétaires et parce que les données scientifiques recueillies à cette station avaient diminué très sensiblement, a décidé de la fermer.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser à ce sujet une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Son ministère songe-t-il à rouvrir la base militaire de Churchill pour compenser et, en outre, pour satisfaire aux exigences dont il a parlé dans sa déclaration d'il y a un mois, d'une présence militaire plus marquée dans le Nord?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, à la question précise de savoir si nous songeons à rouvrir la base de Churchill, ma réponse doit malheureusement être non, pour l'instant. A propos de l'autre question sur la présence canadienne dans le Nord, le problème devra être étudié avec plus de précision par le groupe d'experts que nous sommes en train de former. J'espère qu'il fera très bientôt des recommandations au ministre, afin que nous puissions déterminer plus exactement l'emplacement de cette installation septentrionale.

M. Baldwin: Pourquoi ne pas y envoyer le *Bonaventure*?

M. Simpson: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois signaler aux députés qu'il nous reste peu de temps. Comme d'autres représentants désirent poser des questions, nous devrions peut-être leur donner la parole et, si nous avons le temps nous pourrions revenir à la question du député de Churchill.

MONTRÉAL—LE RAPPORT SMITH

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre du Travail une question sur un sujet important. Les activités du port de Montréal ont presque cessé le 21 octobre à cause d'un conflit entre camionneurs et débardeurs. A ce

propos, quelles mesures le ministre envisage-t-il pour régler ce différend et pour assurer la liberté du mouvement des marchandises dans le port? Puis-je également demander si le ministre a reçu le rapport Smith concernant l'enquête sur l'agitation ouvrière dans le port de Montréal? Quand déposera-t-on ce rapport? Je voudrais également remercier monsieur l'Orateur de m'avoir enfin donné la parole.

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de dire que l'agitation ouvrière mentionnée par le député et qui a immobilisé hier le port de Montréal a maintenant cessé. En outre, le port a repris depuis ce matin son activité normale. Cependant, je ne voudrais pas induire la Chambre en erreur en disant que l'agitation ouvrière de Montréal ne pose pas de problème sérieux. J'ai reçu le rapport Smith le 2 octobre et il est maintenant traduit. J'espère qu'il pourra servir de base aux mesures qui permettront de supprimer une fois pour toutes, dans le port de Montréal et même dans les autres ports de notre pays, de nombreuses causes d'agitation ouvrière.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

SASKATCHEWAN—LES PERMIS D'EXPORTATION

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? Comme le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé son intention d'établir des prix minimums ou des contrôles sur les prix ainsi que des programmes d'écoulement de la potasse destinée à l'exportation et étant donné le conflit d'intérêt qui, de toute évidence, s'élève dans ces deux domaines entre les gouvernements fédéral et provincial, le ministre nous dirait-il s'il y a eu des consultations entre les autorités fédérales et le gouvernement de la Saskatchewan? Si oui, le gouvernement fédéral a-t-il donné au gouvernement de la Saskatchewan l'autorisation de délivrer des permis d'exportation ou bien se contentent-il de fermer les yeux?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, les consultations n'ont pas manqué. Les conflits dont la possibilité paraissait évidente ont été signalés au premier ministre de la Saskatchewan; ils avaient trait à la légalité du projet, à sa faisabilité, à son opportunité du point de vue économique et ainsi de suite. Le premier ministre de la Saskatchewan va de l'avant avec son programme. Avant que nous connaissions exactement le tour que cela prendra, il est difficile d'émettre une opinion; je